



Belley, le 10 février 2024

L'Apiculteur Bugiste

414 avenue Château Larron

01300 Belley

[contact@apiculteur-bugiste.fr](mailto:contact@apiculteur-bugiste.fr)

Objet : convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration et moi-même avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra

**Dimanche 10 mars 2024 de 9 heures précises à 11h30** (accueil à partir de 8h30)

à l'**Auberge de Contrevoz**, 67, route du Mollard de don, 01300 Contrevoz  
(plusieurs parkings à 500mètres et moins)

L'ordre du jour suivant vous sera proposé :

Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier  
Suivi des projets 2023 et projets 2024  
Budget prévisionnel 2024  
Cotisation 2025  
Echanges

L'Assemblée Générale Ordinaire sera précédée de l'Assemblée Générale Extraordinaire (cf. convocation spécifique). Un verre Bugiste suivra et pour celles et ceux qui le souhaitent, un repas imaginé par le restaurateur est organisé sous condition de réservation et paiement obligatoires au plus tard le 29 février 2024 à l'aide du document joint.

Dans l'attente de cette rencontre, recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de nos meilleures salutations apicoles.

Philippe Treillé

Président

Tel 06 88 27 59 87 ou mail [ph.treille@orange.fr](mailto:ph.treille@orange.fr)

Pièces jointes : pouvoir – réservation repas